

SITE NATURA 2000 « TUNNEL DE SAINT AMAND DE COLY »

Réunion du COPIL du 03 mars 2026 (14h15)

Salle du vieil hôpital à St Amand de Coly

Compte-rendu de réunion

Abréviations utilisées :

HM = Hugo Maillos (Chargé de mission à la Région Nouvelle-Aquitaine)

NQU= Nolwenn Quéro (CEN NA)

VG= Vincent Geoffroid, maire de St Amand de Coly

Nathalie Arnaud présidente du COPIL introduit la séance et présente l'ordre du jour :

- Rappels sur le site
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation et de la présidence du Copil
- Bilan des actions réalisées en 2025
- Projets en lien avec Natura 2000
- Perspectives 2026-2029

PREAMBULE

NQU indique que nous arrivons à la fin d'une phase d'animation de 3 ans. L'occasion de faire le bilan et de présenter en fin de séances les projets pour la période à venir. Le COPIL est le lieu d'échange dédié au site Natura 2000, chacun peut intervenir et faire ses propositions.

DESIGNATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE DE LA PROCHAINE PHASE D'ANIMATION

HM rappelle les modalités de gouvernance d'un site Natura 2000. Il indique que tous les trois ans, l'autorité administrative, qui est à présent le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, propose prioritairement aux collectivités de porter la mission d'animation des sites Natura 2000, conformément au Code de l'Environnement. Il est précisé que les financements de cette mission sont assurés par des fonds européens (FEADER), à hauteur de 80 % du montant total de l'opération. Dans le cas où aucune collectivité ne serait candidate pour tenir ce rôle, la Région serait alors désignée structure porteuse.

Dans ce contexte, HM demande aux élus présents s'ils souhaitent se porter candidat pour assurer le portage de l'animation du site Natura 2000 pour la prochaine période 2026/2029.

Aucune candidature n'émergeant lors de ce tour de table, il est convenu que l'animation du site Natura 2000 du Tunnel de Saint-Amand-de-Coly sera à nouveau portée par la Région Nouvelle-Aquitaine pour la période 2026/2029.

Mme Arnaud étant de facto désignée comme Présidente de COPIL pour cette même période.

HM précise enfin que les services de la Région Nouvelle-Aquitaine avait envisagé qu'aucune candidature d'une collectivité n'émerge et avait ainsi anticipé cet état de fait en s'associant les services d'un prestataire via une consultation publique. Un marché à bon de commande a ainsi récemment été signé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. Le premier bon de commande, correspondant à une animation d'un an, devrait ainsi pouvoir être notifié rapidement.

ACTIONS REALISEES

ANIMATION.S

Site internet : le site existe depuis plusieurs années

- Carte interactive intègre le parcellaire à la demande des élus & des citoyens
- Documentation mise à jour

NQU précise que les statistiques de visite du site pourront être obtenues et publiées dans le bilan triennal à venir. Un renvoi depuis le site internet de St Amand de Coly va être demandé (Mr le Maire précise que la commune gère directement son site Internet, cela ne devrait donc pas poser de problème).

Proposition d'articles :

- ✓ Un article de présentation du site Natura 2000 a été proposé à la communauté de communes de la Vallée de l'Homme (avec un renvoi vers le site Internet dédié au site)
- ✓ Un article pour la newsletter interne au CEN NA a été rédigé (diffusion auprès de 6000 partenaires et adhérents à l'échelle NA)
- ✓ Un article a été rédigé pour le bulletin municipal. NQU propose que cette action soit reconduite l'année prochaine. VG y est tout à fait favorable.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Contrat Natura 2000 :

Des dégradations répétées sont observées sur le périmètre grillagé (faune sauvage et dégradations humaines volontaires) depuis plusieurs années. Le site a fait l'objet d'un contrat Natura 2000 de fermeture en 2010. L'idée soumise au COPIL serait de resécuriser le site de façon plus pérenne. L'idée de l'installation de portails émerge au cours de la réunion. Les membres du COPIL sont favorables à cette proposition. La mairie, pourrait éventuellement porter le contrat (la contrepartie financière étant qu'il y aurait 20% de reste à charge pour la collectivité). NQU propose de réfléchir à la faisabilité technique et de s'appuyer sur les contacts locaux pour faire réaliser une ou plusieurs estimations financières afin d'avoir une idée du montant du projet (NQU précise que les dimensions des ouvertures sont importantes, le montant peut être assez élevé).

Signalisation sur site

Le site est classé APPB depuis 2013. Jusqu'à présent aucune signalétique sur site ne l'indiquait. La parole est donnée à Mélanie Aupy de la DDT 24 qui indique que des budgets ont été débloqués et que deux panneaux ont été installés aux deux entrées du tunnel au mois d'avril 2025.

NQU suppose que cette signalisation avec les sanctions encourues freinera quelque peu la fréquentation dans le tunnel.

Actions non contractuelles :

NQU précise que cela concerne les actions non prévues dans le marché Natura mais qui contribuent à la préservation des enjeux du site :

- Projet chiroptères cavernicoles prioritaires en NA : Au moment des comptages en hibernation, les CS sont « scannées » pour savoir d'où elles viennent, leur sexe, leur âge et ainsi mieux appréhender le réseau de gîte en NA. L'opération est effectuée depuis 2019 dans le tunnel.
- De nombreux individus transpondés sont contrôlés dans le tunnel, certains depuis plusieurs années.

SUIVI DU SITE

Suivi biologique du site :

Il s'agit d'une particularité des sites avec un enjeu chiroptères. Des suivis sont financés dans le cadre de Natura 2000. Il est très important de faire cette veille écologique pour connaître l'état de conservation des populations.

Les résultats sont bons sur le site, celui-ci est toujours fonctionnel pour l'hibernation du Grand Rhinolophe et de la Barbastelle d'Europe.

Programme & projets en lien avec Natura 2000

NQU indique que la communauté de communes est actuellement en train d'élaborer sa stratégie locale de biodiversité. Des actions pourraient être mutualisées avec des actions liées à l'animation du site Natura 2000.

PERSPECTIVES POUR LA PERIODE 2026-2029

Concernant les actions d'animation et de sensibilisation, plusieurs propositions sont faites aux membres du COPIL :

- ✓ De nouveaux articles (ComCom, communes)
- ✓ Un poster dédié au site
- ✓ Deux nouveaux panneaux au niveau des entrées. Les panneaux actuels étant vieillissants. HM indique que cette action peut être financée via un contrat Natura 2000 (en lien, ou pas (et c'est une nouveauté) avec une opération de fermeture)
- ✓ L'alimentation du site Internet
- ✓ Une ou plusieurs animation nature. NQU précise que cela pourrait être en lien avec le printemps de la biodiversité organisé par la communauté de commune. La dernière animation sur site a eu lieu en 2023.
- ✓ Le montage d'un contrat Natura 2000
- ✓ Les missions classiques d'un.e animateur.trice. NQU précise que depuis 3 ans, la structure animatrice n'a pas été sollicitée pour une évaluation des incidences. Différents membres du

COPIL indiquent que le périmètre étant restreint, seule des coupes rases de surface importante pourraient nécessiter une évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

VG informe les membres du COPIL que des travaux d'entretien aux abords du tunnel devraient être réalisés par une association cet été. L'idée est de réaliser du débroussaillage aux entrées du site (côté est surtout). La végétation limite l'écoulement de l'eau, ce qui tend à fragiliser la structure du tunnel. Mélanie AUPY indique qu'elle vérifiera que cette intervention n'entre pas en conflit avec les dispositions de l'APPB. NQU indique ce type d'intervention est plutôt favorable aux espèces du site.

NQU questionne le COPIL sur la nécessité de tenir une réunion annuelle (indiqué au cahier des charges produit par la Région). Le site est petit, les actions sont limitées (le COPIL précédent date de 2024, le COPIL intermédiaire ayant été annulé faute de sujets à l'ordre du jour). HM propose que selon les sujets et les actions réalisées, la tenue du COPIL soit ou non proposée. A défaut de réunion en présentiel, une information aux membres du COPIL sera faite par mail.

Nathalie Arnaud remercie les personnes présentes pour leur participation et clôt la réunion.